

Remarques adressées par mail à la DDT le 30/6/18 à 23h46

**Sujet :** [INTERNET] A l'intention du commissaire enquêteur sur la création d'une unité de méthanisation Methabaz à bourgogne fresne

**De :** "> jeanclaude peltier (par Internet)" <pratiqueur@yahoo.com>

**Date :** 30/06/2018 23:46

**Pour :** "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>, "mairiedebourgogne@orange.fr" <mairiedebourgogne@orange.fr>

M. Mme PELTIER

*Mr et Mme Peltier 7 rue de la Noelle 51110 Bourgogne, le 30 juin 2018,*

*pour le maire de Bourgogne-Fresne /*

*pour le commissaire enquêteur*

**(demande d' un accusé de réception de ce courrier électronique)**

*Remarques concernant l'Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de créer une unité de méthanisation Méthabaz, sur la commune de Bourgogne-Fresne*

*Nous habitons Bourgogne-Fresne et nous avons appris récemment (début juin 2018) qu'un projet de méthanisation avait été initié sous le projet : Méthabaz.*

*Après lecture du projet (285 pages) et plusieurs compléments d'informations, nous voulons signaler plusieurs points qui nous paraissent difficiles à accepter dans les conditions actuelles de ce projet. Les voici :*

- L'information de ce projet n'a pas été suffisamment publicisée : les habitants des communes concernées n'ont absolument pas été associés à l'élaboration de ce projet. Aucun dialogue, aucun échange n'a été voulu. On a mis les habitants devant le fait accompli.
- Le projet en lui-même est colossal : avec un traitement de 99,7 Tonnes de traitement de déchets par jour, il reste un projet agricole mais si on y ajoute 0,3 Tonne il devient un projet industriel avec des contraintes beaucoup plus lourdes. On peut se demander d'ailleurs, si cela n'est pas juste un jeu d'écriture pour répondre à la législation en vigueur ? ...
- Le lieu choisi : 550 m des premières habitations ?.... N'est-ce pas un peu près pour être sûr de ne pas polluer toute une population ?...On peut rappeler que le projet ne prévoit pas de stockage fermé, ni de protections complémentaires pour les déchets volatiles qui vont s'ajouter à l'air. Non, cela est sans doute trop cher !?
- Ce projet a déjà était refusé ou annulé deux fois par des communes voisines. Pourquoi est-ce que Bourgogne-Fresne accepterait ce « cadeau empoisonné ». Pourquoi les concepteurs ne revoient-ils pas leur projet, tel qu'il est, pour le rendre vraiment « écologique » sans polluer ni village, ni champs, ni air, ni eau ? Que fait-on de la qualité de la vie de nos populations ? Peut-être que le projet n'est pas si « sain » que cela ?
- Plus de 76 % des déchets à traiter viendront de la sucrerie de Bazancourt, CAJ, Acolyance, Vivescia, Chamtor. Où sont les charmants agriculteurs désireux de valoriser leurs déchets ?... N'est-ce pas un projet industriel qui ne veut pas se l'avouer ?
- Les problèmes olfactifs, sonores, qualité de l'air, de l'eau, (nappes de surface et nappes souterraines) vont s'accroître indubitablement. C'est certain ! Les prévisions émises dans le projet semblent être vraiment loin de ce que sera la triste réalité de l'exploitation quotidienne de cette unité de méthanisation. Pourquoi a-t-on amenuisé à ce point ce que sera la réalité si cette unité de méthanisation voit le jour ?

- Nous subissons déjà des nuisances olfactives dues à l'exploitation de la sucrerie de Bazancourt : Certains jours, des odeurs fortes de sucre arrivent sous nos fenêtres et nous sommes obligés de les fermer. Maux de tête même parfois. A cela, on peut aussi ajouter, déjà, des odeurs d'épandages qui viennent ruiner quelques soirées et quelques barbecues prévus. L'odeur ne persiste pas encore, heureusement, mais cela nuit déjà assez souvent nos projets, à nous, simples habitants de la commune. Enfin, nous avons aussi déjà pas mal de camions qui circulent sur nos communes pour alimenter la sucrerie pendant la période de récoltes de betteraves. Doit-on amplifier cette nuisance par l'acceptation de ce projet ?
- Une faune particulière existe réellement sur nos terres. Est-ce qu'elle a vraiment été prise en compte ?
- Ce projet semble être pour l'instant qu'une affaire commerciale de quelques uns qui ne prend pas en compte l'impact sur la santé de nos enfants et de nous-mêmes, sur la pollution de notre environnement (air, champs, nappes souterraines, faunes, etc....) et qui veut se faire, malgré tout, aux moindres coûts pour les exploitants. Rentabilité, rentabilité mais à quel prix ?
- Nous ne développerons pas plus nos remarques car d'autres personnes ont déjà avancé des raisons similaires et plus étayé que les nôtres dans leurs courriers, mais nous voulions souligner quelques interrogations que posent le projet actuel et nous voulions préciser que nous ne voulions pas être les futurs victimes d'un tel projet. Donc, actuellement et vis à vis du projet actuel, nous avons décidé d'être contre l'implantation de cette unité de méthanisation qui ne nous semble pas si « saine » et si « écologique » que cela pour notre collectivité.